



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION
SERVICE NATIONAL DES EXAMENS, CONTRÔLE SCOLAIRE ET DE L'ORIENTATION

BP : 2201 - Tél : +224 622 28 38 48 / 628 76 53 55
E-mail: service.examens22@gmail.com / condenamandian56@yahoo.fr

Diplôme de Bachelier du second Degré

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation

Vu l'ARRÊTÉ N° 97/1143/MENRS/CAB du 3 Mars 1997, portant Règlements Généraux des Examens Scolaires en République de Guinée
Vu le PROCES-VERBAL de l'Examen Du Baccalauréat unique

SESSION: 2020

PROFIL: SCIENCES SOCIALES

PV: 5458

CENTRE: COLLEGE COLEAH / MATAM

ECOLE D'ORIGINE: INSET

établi le 24/09/2020

par le Jury National de Supervision

confère avec la mention : **ASSEZ BIEN**

à **MOUSSA YOULA**

né(e) le 10/10/2000 à **CONAKRY**

Fils (fille) de **M'BEBA**

et de **BOUNTOURABY CAMARA**

LE DIPLOME DE BACCALAUREAT UNIQUE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à **CONAKRY, le 16/11/2021**

P/le Ministre Par Délégation
Le Directeur du SNECSO

Signature du titulaire



NAMANDIAN CONDE

Le présent document est enregistré sous le N°26498
IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CE DOCUMENT

0004275

